

## COMMUNE DE NURIEUX-VOLOGNAT

### PV du Conseil Municipal du Mercredi 11 juin 2025 à 20h30 en mairie

Présents : ANCIAN Jean Marc, BELLOUZE Daniel, BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène, GENOUX Michel, MICHEL Rémi, PERNET Pascale PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime.

Excusés : FLAMIN Déborah, JOLY Laurence, NEYRON Bernard, Mélanie MARCHAND

Absent Marion LOPEZ

Procuration : néant

Convocation du 2 juin 2025

Secrétaire de séance : GENOUX Michel,

PV du conseil municipal du 14 mai 2025 approuvé à l'unanimité

#### **Informations SAFER**

**BERGER Gérard pour SCHIARI Romain et LACREPINIÈRE Lydie AC 0142 14 a 31 ca**

**BURGAT Christian pour CHAPELUT Elodie 455 AB 0140 10 a**

#### **Travaux**

\*SIEA Pour permettre une répartition équitable des aides versées aux communes par le SIEA dans le domaine de l'amélioration esthétique des réseaux, un système de droit à tirage est effectif depuis 2005. Celui-ci tient compte : de la population totale des communes, des modifications éventuelles de la longueur du réseau électrique et des montants des opérations réalisées depuis 6 ans Sur la base de ces rations, la commune se situe dans le cas 1, le plus favorable. Ce qui entraîne un reste à charge pour la commune, au vu des taux de subventions, comme suit dans le domaine de l'amélioration esthétique des réseaux :

Electrification opération coordonnée : 10%

Electrification esthétique surcoût : 25%

Electrification surcoût : 10%

Génie civil de télécommunication : 70%

### **\*Voirie**

Sétalagne : Pour ne pas avoir à refaire le tapis prématurément, la commune doit corriger les systèmes des puits perdus, les eaux pluviales étant de la compétence de la commune.

Deux solutions sont proposées, mais compte tenu du montant, il faut recruter une maîtrise d'œuvre. L'agence 01 propose à la commune une aide.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Accepte l'aide de l'Agence d'ingénierie de l'Ain pour le lancement de l'appel d'offre.
- Demande à Madame le Maire de lancer l'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre.
- Autorise le Maire à signer tous les documents s'y afférent

### **\*Chapelle**

Le restaurateur rédige les pièces administratives cette semaine pour la reprise des travaux de l'intérieur de la chapelle

Pour le cellier, la demande de subvention a été déposée sur la plateforme de la DRAC, nous sommes en attente de la réponse.

### **\*ONF**

Suite à l'appel d'offre lancé pour les prestations de services sylvicoles de reboisement des parcelles forestières 3, 8 et 9, des co-traitants ont répondu au sein d'une même offre.

L'appel d'offre était divisé en 2 lots :

Lot 01 : Préparation et plantation

Lot 02 : Entretien

Pour le lot 01 : L'entreprise Di Lena et l'ONF ont répondu pour un montant de 42 684.19 € TTC (7 974 € pour Di Lena et 34 710.19 € pour l'ONF).

Pour le lot 02 : L'entreprise Schmitt et l'ONF ont répondu pour un montant total de 42 003.22 € TTC (17 404.80 € pour l'entreprise Schmitt et 24 598.42 € pour l'ONF).

Le mémoire technique a été analysé il remplit les conditions d'attribution. Le cout total subventionné à 100 % correspondant à la somme prévue lors de l'étude

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre des entreprises cotraitantes pour un montant total de 84 687.41 € TTC

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents,
- **Autorise** le maire à demander les subventions
- **Indique** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025

### **Ecole périscolaire**

\***Augmentation tarif RPC** nouveau tarif 3.220 HT soit 3.397 TTC

Rappel : le conseil municipal du 5 mars 2025 a

- **DÉCIDE** le prix du repas à 4.70 € montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2025-2026.
- la différence entre la participation des parents et le prix de revient des repas 8,39 €, sera pris en charge par les budgets communaux des mairies de Ceignes, de Leyssard, de Serrières et de Nurieux-Volognat.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- Accepte le nouveau tarif de 3.397 TTC
- Donne autorisation au Maire pour signer tous les documents afférents

**Participation centre médico-social Montréal-la Cluse à l'année 422.33 €**

### **Haut Bugey Agglomération**

\***CR** commissions intercommunales

\***Enquête SCOT** conclusions du commissaire enquêteur avis favorable

### **Divers**

\*Pour faire suite à la volonté du Conseil Municipal, exprimée lors de la séance du 15 avril 2025, de continuer la procédure concernant la préemption de la parcelle cadastrée section 455 AB N°196, la consignation concernant la vente a été effectuée auprès de la caisse des dépôts et Consignations.

\***SR3A** rapport d'activités 2023

\***Analyses d'eau** du 28/04/2025 à CREPIAT, à BERTHIAND et à la mairie. Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2017 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

\*Remerciements pour la subvention à la bibliothèque

\*CCI rapport d'activités 2024

\*Le conseil municipal du 5 février 2025 approuvait les deux demandes d'emplois saisonniers étudiants parvenues en mairie avec une période à définir. Un seul étudiant s'est libéré à partir du 3 juin 2025.

\*Courriers divers. Une rencontre est à programmer.

\*Demande de clarification sur la note transports des élèves de la commune.

\*Camion de gravier à livrer à Berthiand

\* Prochain Conseil Municipal le mercredi 2 juillet 2025 à 20h30 précédé du plan communal de sauvegarde en visio à 19h